

# Certificat de qualification professionnelle (CQP) EXPERT METIER TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE

## La fonction d'expert métier

L'expert métier en transmission de savoir-faire a pour mission la **valorisation et la transmission** dans son entreprise d'un ou plusieurs savoir-faire stratégiques.

Salarié(e) de l'entreprise, cet expert en transmission peut être le **détenteur du ou des savoir-faire à transmettre**, dans différents domaines, acquis au fil de ses expériences professionnelles.

Cet expert peut être aussi une **personne en interne dédiée à cette mission**, qui ne détient pas le savoir-faire mais qui est à charge de le transmettre au regard des échanges conduits avec le détenteur.

Transmettre un savoir-faire nécessite une **préparation et représente un enjeu** à la fois pour l'entreprise et le salarié : des techniques et des outils qui méritent d'être connus, car ils ne sont pas innés ou naturels ; ils aident le salarié à identifier précisément ce qui doit être transmis

## Le CQP

C'est une **Qualification professionnelle** reconnue, certifiée, créée et mise en oeuvre par les partenaires sociaux des branches Textile - Mode - Cuir.

Il vise à **reconnaitre les compétences** mises en oeuvre par le salarié dans son métier.

C'est un véritable **outil de gestion** de l'emploi.

## La démarche

Le CQP « Expert métier en transmission de savoir-faire » est accessible via la démarche des **Parcours Modulaires Qualifiants (PMQ)**.

C'est une démarche mise en oeuvre en partenariat avec l'entreprise et qui comprend plusieurs étapes coordonnées par le formateur :

- **Le positionnement**. S'effectue à l'aide du livret du candidat remis au démarrage de la formation.
- **La formation** de 6 jours comprend 8 modules étalés sur 3 mois.
- **Le suivi du candidat** à l'aide du livret de suivi du plan d'action professionnel
- **L'entretien final** qui permet un échange formateur / candidat sur la formation suivie et le plan d'action mené en entreprise. L'entretien final est évalué par le formateur, à partir d'une grille d'appréciation. Cet entretien finalise le parcours de formation en vue de l'obtention de la certification.
- **Le bilan de l'évaluation** établit alors les compétences acquises ou à acquérir et les éventuels besoins en formation supplémentaires.
- **L'attribution de la certification** par la branche se fait après validation des compétences acquises.



- Situer le projet de transmission de savoir-faire
- Construire un parcours d'apprentissage
- Utiliser les méthodes pédagogiques de formation au poste
- Communiquer en face à face en situation de formation
- Evaluer les acquis d'apprentissage et corriger les écarts



- Porteurs de projets de transmission de savoir-faire dans leur entreprise
- Volontaires
- Ouverts, disponibles et totalement impliqués

## CQP EXPERT METIER TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE

### Programme

#### JOUR 1

##### 1. Le projet de transmission

Situer le projet de transmission  
Les enjeux, objectifs et contenu

##### 2. Les acteurs et leur rôle

Identifier les acteurs  
Définir le rôle des différents

##### 3. Identification des savoir-faire à transmettre

Cibler une activité  
Identifier le personnel à former

#### JOUR 2

##### 4. Le plan de progression pédagogique

Définir le périmètre, les objectifs et le plan de progression

#### JOUR 3

##### 5. Les documents et supports

Identifier les différents documents et supports

##### 6. Le séquençage

Construire et planifier les séquences

#### JOUR 4

##### 7. Les méthodes pédagogiques

S'approprier les différentes méthodes pédagogiques  
Sélectionner les méthodes pédagogiques adéquates

##### 8. L'animation de la formation

Maîtriser les techniques d'animation d'une formation

#### JOUR 5

##### 9. L'écoute

Développer les techniques d'écoute et les bonnes attitudes

#### JOUR 6

##### 10. La communication positive

Savoir communiquer

##### 11. La gestion des tensions et situations difficiles

Gérer les situations difficiles  
Savoir s'adapter à son public

##### 12. La mesure des acquis

Pratiquer le suivi

##### 13. La mesure des écarts et corrections

Savoir évaluer

##### 14. Les améliorations

Le plan d'actions futur et les actions d'amélioration

### Formateur

Jean-Pierre MAROIS

Consultant Formateur en Formation de tuteurs et de formateur en entreprise. Expert formateur ISTA des CQP Sauvegarde et Transmission de Savoir-Faire.

Diplôme Universitaire d'Etudes de la Pratique Sociale (DUEPS) option Formation d'adultes - Université de Tours  
Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS) option Formation de Formateurs - Université de Tours



Les plus

Eligible au financement du Compte Personnel de Formation



Durée et lieu

6 jours  
ISTA Mulhouse



Coût

1 200 € HT par participant en formation inter-entreprises  
Formation intra-entreprise : 7 200 euros ht pour 6 participants



Contact

Thierry BIMBOES  
thierry.bimboes@ista-bs.fr